

bâtiments de cantonnement et explose à 12 h 10. La recherche des corps s'avère difficile car les débris de l'avion sont brûlés et encastrés dans les poutres des bâtiments.

À 13 heures, les trois premiers corps sont retirés de l'appareil et dirigés vers l'hôpital militaire Jean-Vial. Le quatrième membre de l'équipage est retrouvé à 15 h 30. Le civil marocain, employé des lavoirs de la base, est découvert à 16 h 30. L'équipage a été tué sur le coup. Marcel Lamy décède des suites de multiples plaies, de brûlures et de graves fractures².

Il repose dans le caveau familial de sa belle-famille au cimetière de Crouin à Cognac.

Inscrit sur le monument aux morts de Cognac et sur le monument départemental d'hommage aux Charentais morts en Afrique française du Nord 1952-1962 à Gond-Pontoue (Charente).

Nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

« Officier pilote chef de patrouille de reconnaissance fanatique du vol avait toujours été un exemple pour ses camarades et un précieux auxiliaire pour ses chefs par son enthousiasme, son attitude et ses qualités professionnelles. Constamment volontaire pour les missions aériennes. A trouvé la mort le 25 mai 1957 au retour d'une reconnaissance photographique opérationnelle. Totalisait près de 2 000 heures de vol dont 335 heures en opération de maintien de l'ordre en Algérie³. »



² SHD, département Air, rapport sur l'accident survenu le 25 mai 1957 sur la base de Casablanca-Cases, A1100E1672.

³ Armée de l'air, bureau des archives et des réserves aéronautiques militaires, livret matricule d'officier, numéro d'identification : 1280127458003, chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, décret du 30 septembre 1957, publié au JO le 5 octobre 1957.